



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Sous-groupe de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Information de l'AASPG (IIM/SG9)

Dakar, Sénégal, du 3 au 7 août 2026

Point 3 de l'ordre du jour - Réalisations en matière d'infrastructures et de gestion de l'information

3.6 Autres initiatives de navigation aérienne

WP3.6A – Etat d'avancement du projet AIM RBIS

(Présenté par Secretariat)

RÉSUMÉ
Cette note de travail fait le point sur les progrès réalisés par le projet AIM RBIS et encourage les États assistés à poursuivre leurs efforts pour mettre en œuvre les plans d'action. Action de la réunion au paragraphe 3
RÉFÉRENCE(s) : ▪ Rapports des 25^{ème} et 26^{ème} réunions du Comité de pilotage du Plan AFI ▪ Rapports des réunions APIRG/25 à APIRG/27 et AASPG/1
Objectif(s) stratégique(s) de l'OACI : <i>C- L'aviation offre une mobilité sans couture, accessible et fiable pour tous.</i>

1. INTRODUCTION

- 1.1 La 25^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI), tenue du 17 au 18 mai 2022 à Abuja, au Nigeria, a approuvé le projet révisé « Soutien à la mise en œuvre axée sur les résultats dans la région AFI (AIM RBIS) », visant à aider les États à mettre en œuvre le Système de gestion de la qualité (QMS) dans la gestion de l'information aéronautique (AIM), le Modèle d'échange d'informations aéronautiques (AIXM) et les données de terrain et d'obstacles (TOD).
- 1.2 Les documents génériques élaborés par l'équipe d'experts établie pour aider les États dans les activités de mise en œuvre ont été validés en 2023 à travers une série d'ateliers régionaux.
- 1.3 La 26^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan AFI, tenue le 24 août 2023 à Nairobi, au Kenya, a approuvé l'extension des activités d'assistance du projet à tous les États de la région AFI sur la base d'une acceptation volontaire.
- 1.4 Cette note de travail fait le point sur l'état d'avancement des activités d'assistance menées auprès des États dans le cadre du projet.

2. DISCUSSIONS

- 2.1 L'extension du projet approuvée par la 26^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan AFI comprend une liste des États cibles issus des régions ESAF, MID et WACAF, sur la base de critères de sélection. Les activités de mise en œuvre du projet auprès des États relèvent de la responsabilité des bureaux régionaux respectifs, tel que demandé par le Secrétaire du Plan AFI, à travers le *Mémorandum inter-bureaux T13.13 – 0691*, daté du 11 décembre 2023.
- 2.2 Les assistances sont conduites sous forme d'ateliers visant à renforcer les capacités du personnel de l'autorité de l'aviation civile dans les activités de réglementation et de supervision des QMS, AIXM, eAIP et TOD ; ainsi que du personnel des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) et des exploitants d'aéroports dans la mise en œuvre des systèmes et services associés. Les ateliers fournissent aux participants la documentation générique soutenant les activités de réglementation, de supervision et de mise en œuvre.
- 2.3 De septembre 2023 à août 2025, douze (12) missions d'assistance ont été menées dans les États suivants : Bénin, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée, Mauritanie, Nigeria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Deux activités d'assistance au Ghana et au Tchad sont prévues en octobre 2026.
- 2.4 La plupart des États assistés ont soumis des plans d'action pour la réglementation, la mise en œuvre et la supervision des QMS, AIXM, eAIP et TOD. Suite à l'assistance reçue, Roberts Flight Information Region (RFIR), fournisseur de services de navigation aérienne pour la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, a réalisé des progrès remarquables dans la mise en œuvre de son plan d'action. En effet, RFIR a obtenu avec succès en décembre 2025 la certification ISO 9001:2015 de son QMS couvrant l'exploitation de l'information aéronautique et météorologique. De plus, il a réalisé le test d'acceptation en usine (FAT) du système AIXM et eAIP.
- 2.5 La réunion pourra noter les résultats obtenus jusqu'à présent par le projet AIM RBIS et encourager les États assistés à poursuivre leurs efforts pour mettre en œuvre les plans d'action. Les États peuvent demander toute activité de suivi qu'ils jugeront nécessaire pour soutenir une mise en œuvre efficace.

3. ACTIONS DE LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
 - a) Noter les informations fournies dans cette note de travail ; et
 - b) Proposez des orientations supplémentaires si nécessaire.

----- FIN -----